Centre
de services scolaire
des Appalaches
Québec * *



DOCUMENT À REMETTRE AUX PARENTS EN DÉBUT D'ANNÉE

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages
Année scolaire 2024-2025
Préscolaire

COMMUNICATIONS OFFICIELLES L'ANNÉE QUE VOUS RECEVREZ DURANT L'ANNÉE

Au cours de l'année scolaire, trois bulletins seront produits :

PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE:

Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant dans la semaine du 7 octobre 2022.

PREMIER BULLETIN

- Étape du 28 août 2024 au 8 novembre 2024.
- Le bulletin sera remis aux parents dans la semaine du 18 novembre 2024 via MOSAÏK

DEUXIÈME BULLETIN

- Étape du <u>11 novembre 2024</u> au <u>21 février 2025</u>
- Le bulletin sera remis aux élèves dans la semaine du 11 mars 2025 via MOSAÏK.
- ** Une communication avec les parents des élèves à risque sera effectuée

TROISIÈME BULLETIN

- Étape du <u>24 février 2025</u> au <u>20 juin 2025</u>
- Le bulletin sera disponible aux élèves dans la semaine du 30 juin 2025 via MOSAÏK.

Diverses **communications** seront faites par le titulaire et les autres intervenants auprès des parents d'un élève ayant des difficultés d'apprentissage qui laissent craindre qu'il n'atteindra pas le seuil de réussite ou ayant des comportements non conformes aux règles de conduite de l'école (article 29.2 du Régime pédagogique).

Évaluation des apprentissages (préscolaire)

Au préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences ou le niveau de développement atteint par l'élève (étape 2). Ces compétences sont présentées dans le tableau suivant.

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Compétences	Résultat inscrit au bulletin	Résultat inscrit au bulletin	Résultat inscrit au bulletin
Accroître son développement physique et moteur	Х	Х	Χ
Construire sa conscience de soi	Х	Х	Χ
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	Х	Х	Χ
Communiquer à l'oral et à l'écrit	Х	Х	X
Découvrir le monde qui l'entoure	Х	Х	X

L'évaluation de votre enfant s'appuie sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du programme d'éducation préscolaire.

Légende			Étape 3	
Cote	Étape 1	Étape 2		
Α	L'élève se développe très bien.	L'élève se développe très bien	L'élève dépasse les attentes	
			du programme.	
В	L'élève se développe	L'élève se développe	L'élève répond aux attentes du	
	adéquatement.	adéquatement.	programme.	
•	L'élève se développe avec	L'élève se développe avec certaines	L'élève répond partiellement	
C	certaines difficultés.	difficultés.	aux attentes du programme	
D	L'élève éprouve des difficultés	L'élève éprouve des difficultés	L'élève ne répond pas aux	
	importantes.	importantes.	attentes du programme	

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus différents, moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents :

- . les messages de l'enseignante,
- . l'utilisation de Mozaïk,
- . les appels téléphoniques ou les courriels,
- . la présentation du portfolio par l'enfant
- . etc.



Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.